

de toutes ses espérances. Oui, reprend-elle avec une nouvelle assurance, ce projet me va parfaitement ; aussi, je vous promets bien d'être la protectrice et l'amie de cœur de votre nouvelle épouse.—Eh ! bien, répond froidement le vieillard, si cette affaire va si bien, elle commence à ne plus me convenir autant ! Je vois bien des obstacles à l'exécution de mon projet, et je vous assure qu'il y a beaucoup plus à faire, qu'il y a de fait ; ou plutot, disons que j'ai fait un rêve, et que maintenant que je suis éveillé, je trouve mon projet tout simplement ridicule.

Et ce jour là même, notre bon vieux trouve un prétexte auprès des parents de sa jeune prétendue pour s'absenter ; et son voyage dure deux mois. A son retour, il s'arrange si bien avec son notaire, qu'à l'occasion du contrat, son prétendu mariage fut brisé.

LES PARENTS CATHOLIQUES NE DOIVENT PAS ALLIER LEURS ENFANTS AVEC DES FAMILLES QUI N'ONT PAS LA MÊME FOI.

Parents catholiques, n'alliez jamais vos enfants à des familles qui ont une foi différente de la vôtre ; car, pour l'ordinaire, ces sortes d'alliance ne sont pas heureuses, et même, le plus souvent, elles sont très malheureuses ; généralement, elles tournent au profit de l'hérésie.

Ainsi, si un catholique épouse une femme protestante, comme pour l'ordinaire, la première éducation religieuse des enfants est toujours bien plus l'ouvrage de la mère que du père, il est évident que cette éducation sera ou négligée, ou faussée, et qu'elle pourra avoir de fâcheuses